

Salles-la-Source

Cascade : le conseil se mouille encore plus

Sur le site internet de la mairie de Salles-la-Source il est en ligne depuis peu la délibération prise en dernier conseil municipal concernant l'exploitation de l'eau de la cascade par l'usine hydroélectrique de Salles-la-Source. Voici les conclusions de cette délibération qui font suite à une énumération d'un grand nombre de considérations directement accessibles sur le document en ligne.

«Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour et une abstention,

- demande que soit diligentée, avec nos conseils, une action auprès de la Préfecture pour mettre l'administration responsable en face de ses obligations légales et pécuniaires à l'égard de cette exploitation ;

- mandate le maire pour reconsidérer juridiquement les droits prétendument fondés en titre avancés par l'exploitant ;

- demande au maire d'utiliser tous les pouvoirs à sa disposition pour faire cesser l'exploitation si la Préfecture ou l'exploitant n'apportent pas les preuves que la sécurité des biens et des personnes est correctement assurée. »